

Présences :

*Chablaix Daniel***
*Dupont Michel**
*Garcia Carrera Jose Antonio**
*Grub Michel, Trésorier **
*Guardiola Agustin**
*Leboeuf Pierre Yves **
*Mazzaferrri Henri **
*Nguyen Duy**
*Pajot Frédéric, Président**
*Perret-Gentil Tania**
*Poloni Sim**
*Rudaz Serge**
*Scheurer Michèle ***
*Radeff Frederic ***
Pignat Stéphane

Excusés :

*Allet Eva**
*Berchtold Heidi**
*Dupont Sylvia**
*Favrat Carmela***
*Kunz Sybille**
Souto Nuria
*Vuillemin Gaël**
Fuertes Nguyen Mercedes
Pignat Chantale
Nicole-Kay Julian
Kok Jakob

Absent

*Andrei Khorochilov**
Tschopp Pierre Alina
San Miguel Olivier
Simioni Silvia

* Membre actif avec droit de vote lors de toute l'assemblée

** Nouveau membre actif (demande pour cette AG)

Procurations :

Heidi Berchtold donne procuration à Fred Pajot et Jose Antonio Garcia Carrera
Carmela Favrat donne procuration à Dan Chablaix
Chantale Pignat donne procuration à Stéphane Pignat.

Ordre du jour

Seuls les membres actifs indiqués par * dans la liste de présence ont droit de vote.

1. Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité
2. Approbation du PV annoté le 9.07.22 de l'AG extraordinaire du 7 juillet 2022.
Le PV de l'AG extraordinaire du 7 juillet 2022 et annoté le 9 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.
3. Acquisition de la qualité de membre actif (selon statuts) :
 - Daniel Chablaix demande à être membre actif de l'association. Il est parrainé par Jose Antonio Garcia Carrera et Odile Vuillemin.
 - Carmela Favrat demande à être membre active de l'association. Elle est parrainée par Jose Antonio Garcia Carrera et Odile Vuillemin.
 - Frédéric Radeff demande à être membre actif de l'association. Il est parrainé par Agustin Guardiola et Serge Rudaz
 - Michèle Scheurer demande à être membre active de l'association. Elle est parrainée par Agustin Guardiola et Sim Poloni.

Les demandes sont acceptées par les membres actifs à l'unanimité.
La bienvenue leur est souhaitée

Tous les membres actifs indiqués par * ou par ** dans la liste de présence ont droit de vote.

4. Proposition d'engager un audit (si offre: approbation de l'offre)

Agustin à un premier contact avec une association qui fournit cette prestation.
Michel G. à eu aussi un premier contact avec Bonnafous qui fournit aussi cette prestation.

Des informations plus détaillées doivent être transmises aux deux entités pour qu'elles nous transmettent une offre.

Agustin et Fred. P. se coordonnent pour transmettre les informations nécessaires à ces deux entités.

4.1 Principe d'effectuer un audit

Le principe d'effectuer un audit est approuvé à l'unanimité.

4.2 Objet de l'audit

- Les membres rappellent que l'objectif est de faire une analyse de la situation pour que l'assemblée soit informée de manière neutre des dépenses effectuées et de leur destination.

- Cela a aussi pour objet de clarifier la situation antérieure et permettre à l'association de poursuivre son activité sur des bases saines.
- Il est précisé qu'il s'agit de permettre la compréhension de la situation pas de faire une enquête à charge

4.3 Procédure pour la commande de l'audit.

- A la réception des offres, le comité transmettra les offres à l'ensemble des membres de l'association avec un préavis du comité pour accord pour accord.
- La procédure s'effectuera par mail avec un délai de réponse.

La procédure est acceptée à l'unanimité

5. Proposition de budget 2023

- Le budget est présenté ligne par ligne
- Le budget 2023 est accepté à l'unanimité

Remarques :

- Les primes pour cautionnement seront discutés en comité (voir si garantie de loyer)
- Patente : la patente est conservée
- Apports : l'apport est pour l'instant constitué uniquement d'apport de membres ou de dons.

6. Proposition de cotisations 2023

La proposition de cotisation est modifiée comme suit :

- La cotisation association solo ou famille avs et ai est élargie aux juniors et étudiantes, étudiants.
- La cotisation association permet l'utilisation de planche nominative avec paiement par utilisation (20.00).
- La cotisation pour l'utilisation des planches annuel permet d'inviter des amis (avec dons comme cette année)
- La cotisation pour l'utilisation des planches été débutera le 21 juin 2023 et s'achèvera le 21 septembre 2023. L'utilisation est nominative.

La proposition de cotisation 2023 est acceptée à l'unanimité

Remarque 1 :

- Le Club SUP Nyon à 400 membres inscrits pour 40 boards. Leurs locaux peuvent de plus accueillir 30 boards privées.

Remarque 2 :

- L'analyse de l'utilisation des planches (aout / septembre / octobre) est jointe au PV de l'AG. En aout il y a eu 90 sorties indiquées.

7. Bilan provisoire 2020

- UniService nous a transmis le bilan provisoire. Ce bilan n'est pas encore vérifié.
- Jose et Michel se penchent sur le dossier.
- Le bilan provisoire sera transmis avec le PV de l'AG à l'ensemble des membres.

8. Bilan provisoire 2021

- UniService nous a transmis le bilan provisoire. Ce bilan n'est pas encore vérifié.
- Jose et Michel se penchent sur le dossier.
- Le bilan provisoire sera transmis avec le PV de l'AG à l'ensemble des membres.

9. État financier de la situation 2022 (transmettre la projection actuelle...)

Au 31.10.22 nous avons un bénéfice de 197.00 frs

Nous allons probablement terminer avec un déficit de + de 3'000.00 frs soit :

- Location Reposoir novembre + décembre : 1'100.00
- Paiement Uniservice : 2'000.00
- Eventuellement paiement complémentaire LPP 2021

- Un grand merci à Silvia pour la tenue des comptes depuis le début de l'année.

10. Situation et actions en cours

Très bonne dynamique associative :

- Transformation du local – bravo toute l'équipe
- Réparation des planches – bravo Henri and co

Actions :

Certains classeurs de l'association sont toujours séquestrés ainsi que du matériel.
Fred P. a déposé plainte auprès de la police.

Comptes :

Les sous comptes SUP sont fusionnés pour diminuer les frais bancaires.
Nous avons environ 14'000.00 frs en banque.

Les extraits de comptes 2021 (voir point 8 du présent PV) non contrôlé et non approuvés par l'AG font apparaître :

Compte 1091 : des montants débités sans contrepartie.

Compte 2210 autres dettes à court terme d'un montant de 24'292.90

Compte 2211 autres dettes à court terme Marianne d'un montant de 149.91 frs

11. Proposition de modification des statuts

Lecture de la proposition de modification de statuts-

La 1^{ère} proposition de l'article 6.2 est acceptée

Il est demandé de modifier l'article 13 en indiquant « ...3 à 7 membres... » au lieu de « ...2 à 7 membres... »

La modification des statuts avec la précision de l'article 6.2 indiqué ci-dessus et la médication de l'article 13 selon indication ci-dessous est approuvée à l'unanimité.

Tous les membres ordinaires présents ont dès à présent droit de vote

12. Élection des membres du comité

Michel Grub annonce sa démission du comité. Il est vivement remercié par l'assemblée.

Se représente comme membre du comité:

- Frédéric Pajot

Se présentent comme membres du comité :

- Estella Poloni

- Pierre-Yves Leboeuf

- Frederic Radeff

- Odile Vuillemin.

Les cinq membres sont élus par acclamation.

Le comité se compose pour la période de 2023 – 2025 de :

- **Frédéric Pajot**

- **Estella Poloni**

- **Pierre-Yves Leboeuf**

- **Frederic Radeff**

- **Odile Vuillemin**

La répartition des rôles sera effectuée par le comité

13. Élection des contrôleurs de comptes

Jose Antonio Garcia Carrera et Odile Vuillemin ne se représentent pas.

Agustin Guardiola et Serge Rudaz se présentent comme contrôleurs des comptes.

Agustin Guardiola et Serge Rudaz sont élus par acclamation.

14. Divers

Jose Antonio Garcia Carrera et Michel Grub effectueront un suivi des dossiers anté-AG extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire est levée vers 20h30.

PV : Jose Antonio Garcia Carrera, le 18 novembre 2022

PIECES JOINTES AU PV :

BUDGET 2023

COTISATIONS 2023

ANALYSE UTILISATION DES PLANCHES

BILAN PROVISOIRE 2020

BILAN PROVISOIRE 2021

NOUVEAUX STATUTS
